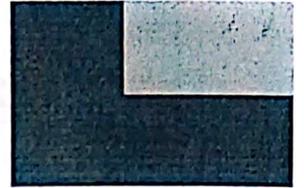




REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail



Institut National de la Statistique et de la
Démographie (INStAD)

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire

*Avis à Manifestation d'Intérêt N°005-2024/MEF/INStAD/DAF/SFCG du
05/11/2024*

Objet de l'Avis à Manifestation d'Intérêt :

Recrutement d'un consultant en Bâtiment et Travaux
Publics (BTP) pour l'élaboration des plans et devis
estimatifs pour les logements de types standing
inférieur

Novembre 2024

RF: [Signature]

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêt N° 005 PI_DAF_2024 du 05/11/2024 relatif au recrutement d'un consultant en Bâtiment et Travaux Publics (BTP) pour l'élaboration des plans et devis estimatifs pour les logements de types standing inférieur.

Méthode de sélection : Sélection des consultants individuels

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi 20 novembre à 14 heures 20 minutes, dans la salle de réunion 227 de l'**INStAD, deuxième étage, sis dans l'enceinte du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Tél. : 21 30 82 44 / 21 30 82 45**, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance :

- **Président :** Togbédji Daladier Caryl YEKPON, Directeur Administratif et Financier ;
- **Rapporteur :** SOUROU ADJOVI Mondoukpè Bricette Z. Y., Chef du Service des Finances et de la Comptabilité Générale ;
- **Membres :** Raïmi Aboudou ESSESSINO, Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques.

Après l'analyse de la proposition financière conformément aux clauses contenues dans l'Avis à Manifestation d'Intérêt et suite à la négociation, la proposition du consultant **ASSANHOUN Sèwèdo Crédo Jenic** a été retenue pour un montant Toutes Taxes Comprises de **deux millions trois cent trente-six mille quatre cents (2 336 400) francs CFA** et un délai d'exécution de **vingt (20) jours**.

Il est déclaré attributaire provisoire et sera invité pour l'établissement du marché.

Les motifs du rejet des offres des autres consultants sont consignés dans le tableau ci-après :

Pat.

§/

R

Numéro d'ordre	Soumissionnaires évincés	Montant de l'offre	Motif du rejet	Observations
1	AQUILAS BRAYE Koumaye	-	Défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues	Néant
2	TONI Aboudou Djabarou	-	Défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues	Néant
3	ZOUNGNEME- ALIDJINOU Ruben N. A. M.	-	Défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues	Néant

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 32 minutes.

Fait à Cotonou, le 20 novembre 2024

Le Président



**Togbédjé Daladier Caryl
YEKPON**
DAF/INStAD

Le Rapporteur



SOUROU ADJOVI
Mondoukpè Bricette Z. Y.
C/SFCG/INStAD

Membre



**Raïmi Aboudou
ESSESSINOU**
DCNSE/INStAD